

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 60 (1968)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tout pronostic technique devrait être accompagné d'une planification économique et sociale

Georges Hartmann,
docteur ès sciences politiques et économiques,
chargé de cours à la Faculté de Droit et des Sciences
économiques et sociales de l'Université de Fribourg

«L'ère des faits nouveaux commence»

Paul Valéry

1. Introduction

Les ordinateurs électroniques actuels peuvent être désormais employés par un nombre croissant d'utilisateurs dans les secteurs les plus divers de l'activité scientifique et économique (recherches, administration, gestion, production, physique, chimie, biologie, médecine, littérature, etc.). L'évolution des méthodes d'emploi des ordinateurs a pris en effet une telle importance qu'elle a donné naissance à une nouvelle discipline, l'informatique, dont le mot vient d'être admis en 1967 par l'Académie française.

J'ai précisément esquissé, dans le numéro de janvier 1968 de la *Revue syndicale suisse*, la structure et le développement de cette instrumentation désormais indispensable. J'ai fait le point sur le passé. Le sujet de ce nouvel article de prospective consiste ici, dans le même domaine, à voir cette fois au-delà du présent, car *le spectacle de l'an 2000 est déjà apparu dans l'esprit des plus grands savants* de toutes les disciplines scientifiques et techniques du monde entier; les prévisions et pronostics sur les réalisations scientifiques, techniques, industrielles et administratives de l'humanité de demain ont déjà été arrêtés. Mais *on est en droit de se demander s'il existe aussi, parallèlement, une prise de conscience de ces savants prophètes et des pouvoirs publics sur les politiques économiques et sociales qu'il sera nécessaire et possible de fixer* en ce qui concerne la position que prendra la communauté humaine de demain dans le nouveau contexte technologique. Il s'agit cette fois de faire le point sur l'avenir.

Le « Joint Economic Committee » (JEC), commission parlementaire mixte des Etats-Unis, instituée en 1946 par la loi américaine sur